



Nous reconnaissons que les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus touchées par la crise de la COVID-19. Nous mettrons l'accent sur ces personnes dans nos politiques et nos actions. Nous nous efforcerons de ne laisser personne de côté et d'atteindre en premier lieu les personnes les plus en difficulté.

Paragraphe 23 de la déclaration ministérielle commune qui sera adoptée par les Gouvernements au Sommet Agenda 2030 HLPF en Juillet 2021

Lorsque vous êtes dans le doute, rappelez-vous le visage de la personne la plus pauvre et la plus faible que vous ayez rencontrée, et demandez-vous si l'acte que vous envisagez va être utile pour cette personne. Est-ce qu'elle y gagnera quelque chose ? Est-ce qu'elle retrouvera le contrôle de sa vie ou de son destin ? En d'autres mots, est-ce que cela conduira à la liberté. Vous trouverez alors que vos doutes ont disparu.

Gandhi

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Proverbe africain devenu principe d'intelligence collective

Juillet 2021 – Tous à vél'ODD pour ne laisser personne de côté - L'appel de la Grande RandODD – Pierre Klein

Ne laisser personne de côté : Mettre en œuvre la promesse de l'Agenda 2030

L'introduction de la promesse

L'introduction de la promesse « Ne laisser personne de côté : » dans l'accord adopté par 193 pays en août et septembre 2015 a ses multiples histoires. Elle est probablement le résultat d'une multitude de facteurs et d'interventions personnelles, collectives et institutionnelles qui se sont entremêlées dans les années 2013-2015 : des années d'évaluation des Objectifs du Millénaire et la préparation de l'Agenda 2030.

L'ancien ambassadeur irlandais aux Nations Unies, David Donoghue, dernier co-animateur des négociations en 2015, raconte dans son livre comment lui-même a eu un impact sur la promesse en introduisant dans le texte les éléments de langage « **To reach the furthest behind first** », un souci qui lui venait de ses années de direction de l'agence gouvernementale Irish Aid.

Le Mouvement International ATD Quart Monde a lui aussi, dans une collaboration avec la Confédération syndicale internationale ainsi que Social Watch, contribué à ce qu'un bout de chemin vers la promesse soit fait.

En septembre 2000, les Nations Unies avaient défini 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour la période de 2001 à 2015. Le premier de ces Objectifs visait à réduire de 50% le nombre de personnes

vivant avec moins de 1,25\$ par jour. De par le monde, les membres des groupes ATD nous ont souvent dit : « La moitié seulement ? Ça ne concernera pas les gens comme nous. Personne ici ne sera touché. ». Cet Objectif OMD résonnait comme un aveu d'abandon. Il permettait aux acteurs publics et privés de donner la priorité aux personnes les plus faciles à atteindre, excluant celles qui connaissaient la pauvreté la plus grande.

En 2011, les efforts continus d'ATD et de bien d'autres auprès des Nations Unies payaient : l'Assemblée Générale demande une évaluation des OMD du point de vue des populations vivant dans l'extrême pauvreté. ATD mènera une évaluation de ce genre en collaboration avec d'autres acteurs comme Social Watch et la CIS.

ATD mènera alors une recherche-action participative de 2011 à 2013 : cette initiative aura mobilisé plus de 2 000 personnes dans 22 pays du Nord et du Sud. Cette dernière est présentée en 2014 dans le rapport « **Pour un développement durable qui ne laisse personne de côté : le défi de l'après 2015** ». Ce rapport est sans aucun doute un élément fort qui consolidera l'inscription de la promesse dans le texte de l'Agenda.

Pour autant, une partie du chemin reste à faire pour imaginer la formulation d'objectifs pleinement inclusifs. Si la cible 1.1 de l'Agenda 2030 est effectivement : 'd'ici à 2030, éliminer **complètement** l'extrême pauvreté (qui

renvoie au fait de vivre avec moins de 2 dollars par jour) dans le monde entier', la cible 2.2 propose 'de réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes'.

La promesse, un principe transformateur

La promesse de « Ne laisser personne de côté » est aujourd'hui l'un des trois principes transformateurs de l'Agenda 2030 du développement durable, au côté du principe d'universalité (c'est-à-dire que tous les pays sont concernés) ainsi que l'interdépendance des Objectifs de Développement Durable (tous les ODD sont interdépendants et doivent être approchés de manière commune). Ces 3 principes obligent les acteurs à sortir du « Business As Usual ».

Qu'en est-il aujourd'hui de la mise en œuvre de cette promesse si l'on regarde les examens nationaux volontaires (Voluntary National Reviews -VNR) produits par les Etats depuis 2015? Ces examens laissent apparaître la tentative des pays de s'attacher de plus en plus à renouveler leur engagement à la promesse. Au fil des années, davantage de gouvernements incorporent à leur VNR la façon dont ils planifient d'intégrer et d'articuler ce principe avec les plans et les politiques nationales.

L'implication de la société civile indienne dans le processus d'identification des groupes vulnérables

La société civile indienne a organisé une série de consultations nationales portant sur l'Agenda 2030. Le rapport de la société civile a identifié 16 groupes. Pour chaque groupe, les défis qui s'imposent à eux ont été identifiés, et des recommandations qui permettraient de mieux les aborder ont été proposées. Dans le cadre d'un projet local, une fiche d'évaluation innovante a proposé d'inclure les personnes handicapées, en portant une attention particulière sur les femmes atteintes de handicap. Des fiches d'évaluation incluant un questionnaire sur la promesse permettent d'instaurer des mécanismes de responsabilité.

Toutefois, des défis majeurs subsistent. L'identification des communautés et des groupes qui sont aujourd'hui laissés de côté, de la même manière que ceux qui sont susceptibles de l'être, demeure très éclatée et diversifiée. Parmi les groupes identifiés, les personnes handicapées, les femmes et les jeunes filles, les enfants et de manière plus générale la jeunesse, sont les plus fréquemment cités. En conséquence, les gouvernements s'attardent moins dans leur VNR sur la situation des groupes qui sont peu pris en compte dans les statistiques, tels que les migrants et les réfugiés, ainsi que les groupes contraints d'affronter des discriminations ou une marginalisation en raison de leur histoire de grande pauvreté intergénérationnelle, leur ethnicité, leur religion, leur orientation sexuelle...

Pistes de travail pour les acteurs Agenda 2030

- Présenter la promesse « Ne laisser personne de côté » comme un pilier de l'Agenda 2030. Il y a 17 Objectifs et une promesse. Les citoyens et le grand public doivent pouvoir s'approprier et s'identifier à cette promesse comme aux autres caractéristiques de l'Agenda.
- Animer des conversations publiques et citoyennes sur les bénéfices et les défis des politiques et des pratiques visant à ne laisser personne de côté
- Identifier les cibles nationales ou locales des ODD pour agir auprès des groupes vulnérables et marginalisés, y compris les cibles à court, moyen et long-terme.
- Dans les rapports « examens nationaux volontaires » (VNR), inclure un chapitre spécifique sur le principe de « ne laisser personne de côté » et démontrer comment ce principe se traduit par des actions concrètes.
- Souligner les efforts planifiés et concrets destinés à « ne laisser personne de côté », notamment en évoquant la façon dont les politiques et des programmes adaptés sont instaurés, et en particulier, les approches basées sur la garantie de droits pour tous et les innovations permettant de se rapprocher et de collaborer avec des individus qui sont le plus laissés pour compte.
- Améliorer la collecte des données statistiques désagrégées (âge, localisation, genre, qualification, ressources...) afin de pouvoir rendre compte des efforts mis en œuvre pour « ne laisser personne de côté ». Voir aussi www.data4sdgs.org et « the Inclusive Data Charter ».
- Impliquer la société civile et soutenir notamment les collectifs où les personnes des groupes très vulnérables se mobilisent elles-mêmes et prennent la parole.

La promesse comme engagement pour ATD

Fidèle à son fondement de donner la priorité aux plus pauvres, dans ses **engagements communs 2019-2023** ATD Quart Monde s'est donné comme orientation principale de concrétiser la promesse de l'Agenda 2030. Cette orientation est formulée ainsi :

« **Ne laisser personne de côté** », c'est l'appel des personnes en situation difficile qui résistent chaque jour à la pauvreté et à l'exclusion sociale et qui refusent que les plus fatigués soient abandonnés.

« **Ne laisser personne de côté** », c'est rejoindre les plus isolés, les plus mal considérés, pour bâtir des relations de proximité et de confiance dans la durée et leur offrir la possibilité de rejoindre un mouvement collectif engagé à mettre fin à l'exclusion et aux discriminations.

« **Ne laisser personne de côté** » c'est inviter de nouvelles personnes à s'engager à rejoindre dans la durée des populations laissées pour compte.

« **Ne laisser personne de côté** » c'est intensifier le dialogue avec les associations, réseaux et institutions et se mobiliser ensemble pour changer les pratiques et promouvoir l'accès de tous aux droits humains.